

PRÉSENCES

CONSEILLERS ET CONSEILLÈRES :

Gaudet, Kenneth	président
d'Entremont, Jeanelle - v-présidente	Argyle
Benoit, Alfred	Pomquet
Breau, Jérôme	Truro
Comeau, Lucien	Halifax
Cottreau, Marcel	Clare
DeViller, Clyde	Argyle
Jacquard, Donald	Argyle
Larade, Joeleen	Inverness
LeFort, Léonard	Inverness
LeFort, Marcel	Sydney
Marchand, Louise	Richmond
Middleton, Hank	Rive-Sud
Surette, André	Halifax
Thériault, Sophie	Clare

ABSENCE MOTIVÉE :

Craig, Marthe	Halifax
Lavigne, Hélène	Greenwood
Samson, Blair	Richmond

PERSONNEL :

Comeau, Michel	directeur général
Comeau, Joyce	secrétaire du Conseil par intérim
Saulnier, Janine	trésorière

OBSERVATRICES :

Redmond, Doreen	ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
Laflamme, Marie-Andrée	Coordonnatrice des communications

Samedi 3 mars 2018

9 h

HUIS CLOS

Léonard LeFort, appuyée par Sophie Thériault, propose que le Conseil se réunisse à huis clos.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

SORTIR DU HUIS CLOS

Léonard LeFort, appuyé par André Surette, propose de mettre fin au huis clos et de retourner en assemblée générale.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

RAPPORT DU HUIS CLOS

La vice-présidente rapporte que le Conseil a traité le cas 2018-01P.

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL

À 10 h 40, le président ouvre la réunion régulière du Conseil et constate le quorum.
Joyce Comeau agit à titre de secrétaire d'assemblée.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Ajout : le point 6.8 : Rapport du comité des politiques
Ajout : le point 16.2 : Demande de voyage : École du Carrefour
Retiré : le point 5.1 : Lettre d'entente, École Joseph-Dugas
Retiré : le document 243-13 : Lettre d'entente École Rose-des-Vents

Marcel Cottreau, appuyée par Sophie Thériault, propose d'adopter l'ordre du jour avec les modifications ci-dessus.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

RÉUNION 242 (régulière), bureau de la région centrale à Dartmouth

Louise Marchand, appuyé par Clyde DeViller, propose d'adopter le procès-verbal de la rencontre régulière du 20 janvier 2018 avec la modification à la Résolution 242-04, dernière phrase, de changer le mot « la prochaine réunion » à « une prochaine réunion ».

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

4. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

4.1. SUIVI AUX RÉOLUTIONS

Le suivi aux résolutions 242 est déposé.

5. AFFAIRES DU CONSEIL

Les lettres d'ententes doivent être modifiées, donc elles seront présentées à une autre réunion. Voir le point #2 ci-dessus.

6. RAPPORTS D'ACTIVITÉS

6.1 RAPPORT DU PRÉSIDENT

Le rapport est déposé.

6.2 RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le rapport est déposé.

6.3 RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE

Le rapport est déposé.

6.4 RAPPORT DES RESSOURCES HUMAINES

Le rapport est déposé.

6.5 RAPPORT DU COMITÉ D'ÉDUCATION

Le rapport est déposé.

6.6 RAPPORT FNCSF

Le rapport est déposé.

6.7 RAPPORT DU BD - ACSNÉ

Le rapport est déposé.

6.8 RAPPORT DU COMITÉ DES POLITIQUES

Le rapport est déposé.

Marcel LeFort, appuyé par Hank Middleton, propose que le Conseil se réunisse en comité plénier.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Mme Jeanelle d'Entremont préside le comité plénier.

7. COMITÉ PLÉNIER

7.1 Comités permanents du CSAP 2017-2018 : information

8. FIN DU COMITÉ PLÉNIER

Léonard LeFort, appuyé par Jérôme Breau, propose que le Conseil sorte du comité plénier.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. RAPPORT DU COMITÉ PLÉNIER

7.1 Les membres ont reçu de l'information par rapport aux comités permanents du Conseil.

10. COMITÉ À HUIS CLOS

Sophie Thériault, appuyée par Jérôme Breau, propose que le Conseil se réunisse à huis clos.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

11. FIN DU COMITÉ À HUIS CLOS

Léonard LeFort, appuyé par Lucien Comeau, propose de mettre fin au huis clos et de retourner en assemblée régulière.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

12. RAPPORT DU COMITÉ À HUIS CLOS

La vice-présidente rapporte que le Conseil a traité les cas confidentiels 2018-10, 2018-11 et 2018-12 ainsi que le rapport de suspensions du 13 janvier au 23 février 2018. Une motion sur le cas confidentiel 2018-10 est requise.

Résolution 244-01

Léonard LeFort, appuyé par Lucien Comeau, propose que la décision du Conseil scolaire, après avis légal, maintienne la décision de l'administration tel qu'énoncé dans la lettre en date du 3 janvier 2018, confirmant que la famille ne rencontre pas les conditions d'être considéré des ayants-droits. De plus, le Conseil n'a pas la discrétion d'admettre un enfant qui ne rencontre pas les exigences de la Charte.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

13. DÉPÔTS

13.1 CORRESPONDANCE

14. AVIS DE MOTIONGrandir en français, 4 ans**Résolution 244-02**

Attendu que le programme Grandir en français fut établi en 2005 pour le CSAP;
Attendu que le gouvernement de la Nouvelle-Écosse et le Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (MÉDPE) ont établi le programme pré - scolaire à partir de septembre 2017;

Attendu qu'en septembre 2017 le programme Grandir en français (pré-scolaire) n'a pas été offert pour tous les enfants de 4 ans du CSAP;

André Surette, appuyé par Jérôme Breau, propose que le CSAP mette en place le programme de Grandir en français (pré-scolaire) pour tous les enfants de 4 ans du CSAP pour septembre 2018.

Hank Middleton, appuyé par Léonard LeFort, propose que la motion principale soit amendée en ajoutant les mots « sous-entendus qu'il aura des éducatrices et aide-éducatrices disponibles » à la fin de la motion.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Hank Middleton, appuyé par Léonard LeFort, propose que la motion amendée soit adoptée.

Il est proposé que le CSAP mette en place le programme de Grandir en français (pré-scolaire) pour tous les enfants de 4 ans du CSAP pour septembre 2018 sous-entendu qu'il aura des éducatrices et des aides-éducatrices disponibles.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ.

15. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les membres posent des questions qui portent sur les sujets suivants :

- les problèmes avec le système VIA
- possibilité d'offrir le cours de français à longueur d'année
- annonces publicitaires
- personnel de soutien pour les écoles M à 12

16. ÉCOLES DU CSAP

16.1 DEMANDE DE VOYAGE : ÉCOLE Rose-des-Vents

Résolution 244-03

Marcel LeFort, appuyé par Donnie Jacquard, propose que le Conseil scolaire accepte la demande de voyage de l'école Rose-des-Vents aux pays de l'Italie et l'Allemagne, pour les élèves de 11^e et 12^e années, allant du 7 au 15 mars 2019.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

16.2 DEMANDE DE VOYAGE : ÉCOLE DU CARREFOUR

Résolution 244-04

Lucien Comeau, appuyé par Jeanelle d'Entremont, propose que le Conseil scolaire accepte la demande de voyage de l'École du Carrefour à Moncton, N-B, qui aura lieu le 11 mai 2018 pour les élèves du Club de sciences de 6^e à 8^e années.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

17. PROCHAINES RÉUNIONS DU CONSEIL

Le 14 avril au Centre scolaire de la Rive-Sud à Cookville.

Le 9 juin à l'école Beau-Port à Arichat.

18. LEVÉE DE LA SÉANCE

À 14 h 55, les points à l'ordre du jour ayant été traités, Jeanelle d'Entremont, appuyée par Donald Jacquard, propose de lever la séance.

Kenneth Gaudet,
Président

Joyce Comeau,
Secrétaire du Conseil par intérim